



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Credit social des fonctionnaires : Corse

Question écrite n° 8724

### Texte de la question

M Andre Lajoinie saisit M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, a propos du probleme lie au Credit social des fonctionnaires implante a Ajaccio. Premierement, il lui demande de prendre les dispositions necessaires afin que le president-directeur general du CSF au siege central a Paris revienne sur sa decision de fermer le centre a Ajaccio. A l'evidence cette decision aboutirait a une centralisation autoritaire, qui ne ferait qu'alourdir le fonctionnement du CSF Ainsi, le CSF perdrait de son efficacite. Deuxiemement, si une telle decision etait appliquee, il lui demande d'agir pour que les charges et les productions operees habituellement par le CSF d'Ajaccio soient assurees pour toute la Corse et pour que toutes les informations soient transmises aux adherents et postulants. Pour cela, il lui demande de prendre les dispositions afin que la conseillere en financement, qui travaillait depuis dix-sept ans au CSF d'Ajaccio soit reintegree dans un local du Credit Lyonnais, pour s'occuper de la gestion du CSF a plein temps et non a mi-temps comme cela lui a ete propose par le CSF, pour prendre en charge tout ce travail. En effet, si le CSF ne prend aucune disposition pour palier le probleme pose par la fermeture de son centre a Ajaccio, les quelque 6 452 adherents se verraient contraints d'effectuer des demarches longues et couteuses (ne serait-ce qu'en telephonant a Paris, par exemple). Ainsi, elle penaliserait fortement ses adherents corses, de maniere arbitraire et sans demander leur avis.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il n'appartient pas aux pouvoirs publics de se prononcer sur la justification de la decision prise par les instances representatives du Credit social des fonctionnaires (CSF), association declaree a but non lucratif, de proceder a la reorganisation de son activite en Corse. Il peut cependant etre indique a l'honorable parlementaire qu'il ressort des elements a la disposition du ministre d'Etat que les adherents en Corse de cette association continueront a se voir proposer dans les meilleures conditions les services offerts par le CSF Une collaboration plus approfondie avec un autre etablissement de credit devrait en particulier permettre d'ameliorer leur acces aux prets consentis par le societe financiere du credit social des fonctionnaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lajoinie Andr•](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8724

**Rubrique :** Banques et etablissements financiers

**Ministère interrogé :** économie, finances et budget

**Ministère attributaire :** économie, finances et budget

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 janvier 1989, page 415